

CHEssel INFO

Eté 2010

Conseil général

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le lundi 25 octobre à 20 h. 00 à la Maison de Commune.

Petites annonces

A saisir

Des résidus de coupes de bois sont à disposition gratuitement.

Vous pouvez vous adresser à M. P.-A. Yersin, employé communal, au 079 738 16 58, ou à M. D. Echenard, syndic, au 079 439 47 69.

Prochaines manifestations

Apéritifs "canadiens" estivaux

Les apéritifs "canadiens" ont à nouveau lieu les vendredis soirs toutes les trois semaines à l'ancienne poste, dans le parc de l'Ouchettaz, aux dates suivantes :

6 août
27 août

Chacun apporte ce qu'il souhaite consommer et partager.

La piste de pétanque et une table de ping-pong vous attendent.

Venez nombreux prendre part à ce moment convivial !

Pour tous renseignements, appelez Mme Danielle Echenard au 024 481 14 19.

Fête nationale

La prochaine fête du 1^{er} août sera organisée au terrain de football par la Société de Jeunesse et l'apéritif sera offert à la population par la Municipalité. Vous pourrez aussi vous restaurer avec les grillades préparées par les jeunes du village. La manifestation débutera à 19 h. 00 et le traditionnel feu animera la soirée.

Tournoi de football humoristique

Il aura lieu le samedi 14 août dès 9 h. 00 au terrain communal et est organisé par la Société de Jeunesse. Inscriptions au 079 725 65 64.

Championnat suisse de Pocket Bike

Samedi 18 septembre, souper spaghettis dès 19 h. 00.
Dimanche 19 septembre, courses de 9 h. 00 à 17 h. 00.

Retrouvez la liste des manifestations sur
<http://www.chessel.ch/vielocale>

Buvette du camping Au Grand Bois

1^{er} août : fête nationale en musique

14 août : soirée costumée western, poneys pour les enfants déguisés

11 septembre : soirée vieux jazz

Autres informations officielles

Bois de feu

Pensez à commander dès maintenant votre bois de feu pour cet automne, que nous vous proposons au tarif suivant :

| | |
|---|----------|
| 1 stère de bois vert à prendre en forêt | Fr. 75.— |
| Supplément pour livraison | Fr. 20.— |
| Supplément pour sciage | Fr. 35.— |
| Supplément pour bois sec | Fr. 25.— |

Rappel des horaires de la déchetterie

La déchetterie est ouverte :

lundi de 16 h. 30 à 18 h. 30,
mercredi de 15 h. 30 à 17 h. 00,
vendredi de 7 h. 30 à 9 h. 30 et
le premier samedi du mois de 15 h. 00 à 17 h. 00

Pour les dépôts de tonte, une benne à gazon reste à disposition les week-ends.



En cas d'urgence, il est toujours possible de déposer des déchets en dehors des heures d'ouvertures après avoir pris contact avec l'employé communal au 079 738 16 58.

Les résultats du sondage de la dernière édition du Chessel Info seront pris en compte pour le nouvel horaire mis en place cet automne.

Qualité de l'eau

Prélèvement du 13 avril 2010 :

| | |
|---------------------------|----------------------------|
| pH : | 8.1 |
| Conductivité : | 281µS/cm |
| Turbidité : | 0.2UT/F |
| Dureté totale : | 15.0°F |
| Dureté carbonatée | 13.5°F |
| Calcium : | 50mg Ca/l |
| Magnésium : | 61mg Mg/l |
| Sodium : | 0.7mg Na/l |
| Potassium : | 0.3mg K/l |
| Hydrogénocarbonates : | 165mg HCO ₃ /l |
| Sulfate : | 6.8mg SO ₄ /l |
| Nitrate : | 1.1mg NO ₃ /l |
| Chlorure : | 0.9mg Cl/l |
| Fluorure : | 0.04mg F/l |
| Bromure : | <0,1mg Br/l |
| Oxydabilité : | 0.9mg KMnO ₄ /l |
| Carbone organique total : | 0.3mg C/l |
| Ammoniacque : | 0.000mg NH ₄ /l |
| Nitrite : | 0.000mg NO ₂ /l |
| Orthophosphate : | 0.005mg PO ₄ /l |

Lutte contre le feu bactérien et les plantes envahissantes

Notre employé communal, M. P.-A. Yersin, a suivi un cours relatif à la lutte contre le feu bactérien et les plantes envahissantes.

Il se tient à votre disposition pour tous renseignements à ce sujet au 079 738 16 58.

Le site de l'Etat de Vaud propose une documentation au sujet des plantes envahissantes à l'adresse suivante : <http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/faune-et-nature/flore-et-champignons/plantes-envahissantes>

Attention à l'herbe de Saint-Jacques

Depuis une vingtaine d'années, le Sénéçon Jacobée, dite Herbe de St-Jacques, est en augmentation.

La première année, la plante forme une rosette volumineuse (jusqu'à 40 cm de diamètre) au niveau du sol.

La deuxième année, la plante monte en tige et fleurit. Lorsque la plante est coupée avant la floraison, elle produit des rejets au niveau du collet et devient ainsi une plante pérenne (vivace) pouvant survivre plusieurs années.

Les graines sont munies d'aigrettes, comme celles des pissenlits et chardons, ce qui facilite leur dissémination.

Danger

La plante est toxique pour le bétail. Elle contient un alcaloïde qui cause des lésions au foie. Toutes les parties de la plante sont toxiques et l'alcaloïde reste actif dans le foin et l'ensilage.

Mesures de lutte

Empêcher sa prolifération:

La première mesure consiste à faucher la plante avant qu'elle ne forme des graines. Arracher ou traiter la plante par plante dès le début de l'infestation



Nom: Senecio jacobaea

Famille des composées ou astéracées

Taille: 40 cm à plus d'un mètre

Floraison: jaune or de mi-juin à mi-août

Feuilles: découpées avec lobes latéraux perpendiculaires au pétiole

Les feuilles du haut sont plus petites et plus découpées que celles du bas de la tige et de la rosette.



Traitement herbicides

S'il y a possibilité d'utilisation et en respectant les indications figurant sur le mode d'emploi, l'intervention aura lieu sur les rosettes en croissance active, de préférence au printemps mais elle est possible aussi à l'automne.

Les herbicides efficaces (par exemple Lontrel ou Clio 0.3%) détruisent toutes les dicotylédones laissant uniquement les graminées.

Une seule application d'herbicide ne permet pas de maîtriser une infestation.

Don du sang

Prochaine collecte à Villeneuve :

mardi 17 août 2010 de 16 h. 30 à 20 h. 00, à la salle de gymnastique, avenue des Comtes de Savoie.

D'autres lieux et dates sur www.mavietonsang.ch

Avant tous travaux sur ou dans un sol...

...il est indispensable de vous renseigner sur le tracé exact des câbles électriques souterrains. Ces renseignements peuvent être obtenus des quatre manières suivantes :

1. Site Internet de Romande Energie :
<http://www.romande-energie.ch/>
Menu "Particuliers", rubrique "Prestations et services", article "Cadastre"
2. Site Internet GEOPortail vaudois :
<http://www.asitvd.ch/>
3. Par courrier à l'adresse suivante :

Romande Energie SA
Bureau du cadastre
Rue de Lausanne 53
1110 Morges
4. Par télécopie au 021 802 96 01.

Nouvel éclairage Au Grand Bois

Le service cantonal des routes refusant l'aménagement d'un passage piéton sur la RC 725, la Municipalité a décidé de faire modifier l'éclairage public afin d'améliorer la visibilité des piétons.

Depuis mars, il y a donc un nouveau lampadaire disposant d'un éclairage plus puissant Au Grand Bois. Par la même occasion, l'abri de bus a été éclairé.



Plan canicule

Comme l'an passé, l'Etat de Vaud a chargé les communes vaudoises de mettre sur pied un "plan canicule" pour les personnes de 75 ans et plus, afin que celles-ci ne soient pas victimes des grandes chaleurs qui pourraient survenir cet été.

C'est pourquoi, nous avons établi une liste des personnes potentiellement à risque et un groupe de surveillants, tous domiciliés à Chessel, a été mis en place.

Si les personnes à risque ne sont pas prises en charge par un CMS ou un EMS, celles-ci recevront la visite régulière de l'un des surveillants ci-après en cas de canicule :

- Mme Annelise Corbaz, déléguée Pro Senectute
- Mme Marta Noyer, infirmière à la retraite
- Mme Christiane Yersin, municipale du service social et déléguée Pro Senectute
- M. Christophe Krummenacher, municipal suppléant du service social

Des fascicules donnant toutes informations sur les moyens de se protéger des effets de la canicule sont à votre disposition au greffe municipal ou sur le site de l'Etat de Vaud :

<http://www.vd.ch/fr/themes/sante-social/prevention/sanimedia/publications/canicule>

Nous remercions également chacun de nous signaler toutes personnes autres que celles mentionnées plus haut qui pourraient avoir besoin d'assistance en cas de canicule.

Les 3 conseils essentiels en cas de grandes chaleurs :

- 1. Se reposer... rester au frais**
Rester chez soi, réduire l'activité physique
- 2. Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir**
Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
Porter des vêtements clairs, amples et légers
Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps
- 3. Boire régulièrement... manger léger**
Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique

Municipalité en bref

La Municipalité porte à la connaissance de la population ses activités d'intérêt général de mars à juin 2010.

Pendant cette période, la Municipalité...

- a décidé de soutenir par un don la Fête de la Rencontre des paroisses protestante et catholique de Villeneuve et environs, qui s'est déroulée du 29 mai au 6 juin 2010 ;
- a décidé de verser le montant habituel à l'Ecole de musique de Villeneuve et environs pour l'élève de Chessel qui a suivi ses cours durant l'année scolaire 2009-2010 ;
- a décidé de soutenir par un don l'Association Les Amis des Jalons ;
- a décidé d'augmenter le subside annuel qu'elle verse aux Samaritains de Villeneuve ;
- a décidé de renouveler le subside annuel versé à la CISL (Coordination intercommunale des sociétés locales) ;
- a décidé de contribuer à garnir la planche des prix des élèves méritants de l'Etablissement scolaire de Villeneuve et environs ainsi que de l'Ecole professionnelle du Chablais ;
- a décidé d'autoriser la manifestation du Pocket Bike Show qui aura lieu les 18 et 19 septembre 2010 à Chessel ;
- a pris acte de la démission avec effet immédiat du Capitaine Roland Dupertuis, commandant de la section du DAP de Chessel, au sein du SDIS du Haut-Lac, et de son remplacement par le Capitaine Serge Dufaux, déjà responsable de la section du DAP de Noville ;
- a décidé de remplacer les fenêtres des classes du collège de Chessel et de demander le subventionnement y relatif octroyé par le Canton de Vaud ;
- a décidé d'équiper la déchetterie de sacs spéciaux pour récupérer le sagex ;
- a décidé de soutenir par un don le 150^{ème} anniversaire de l'Abbaye Tireurs des Alpes ;
- a pris acte du départ à la retraite au 1^{er} juillet 2010 de M. Jean Francey, Voyer de la région Est, qui sera remplacé dès le 1^{er} septembre 2010 par M. Henri Ravussin ;
- a décidé d'autoriser quelques véhicules de l'Université de Lausanne, département écologie et évolution, à circuler sur les routes de notre commune qui sont habituellement fermées à la circulation, pour la période du 1^{er} juin au 15 septembre 2010 ;
- a pris acte des enregistrements de vitesse du trafic automobile au village, effectués par la Police de Montreux du 21 au 28 avril 2010, dont il ressort que les véhicules roulent de manière adaptée aux deux entrées/sorties du village sauf une exception journalière ;
- a pris acte de la démission de l'organiste titulaire de l'église de Chessel et que ce poste est à repourvoir actuellement.

DIVERS

Marché aux légumes

Vente directe de légumes de saison

Exploitation Borgeaud – Grob

Heures d'ouverture :

samedi de 9 h. 00 à 11 h. 00

et

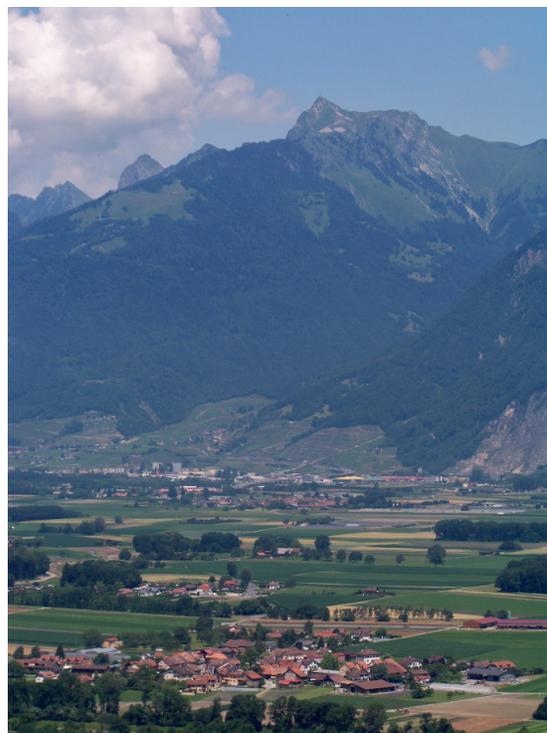
mercredi de 15 h. 00 à 17 h. 00

Buvette du camping Au Grand Bois

Vous y trouverez tous les jours un dépôt de pain et une petite épicerie, ainsi qu'un menu du jour à Fr. 15.—.

Votre petite annonce ici gratuitement,

si vous êtes domicilié à Chessel



Nous vous souhaitons un bel été

Chessel, le 19 juillet 2010

Rédigé par la Municipalité - Prochaine édition en automne – Contact : 079 658 92 75